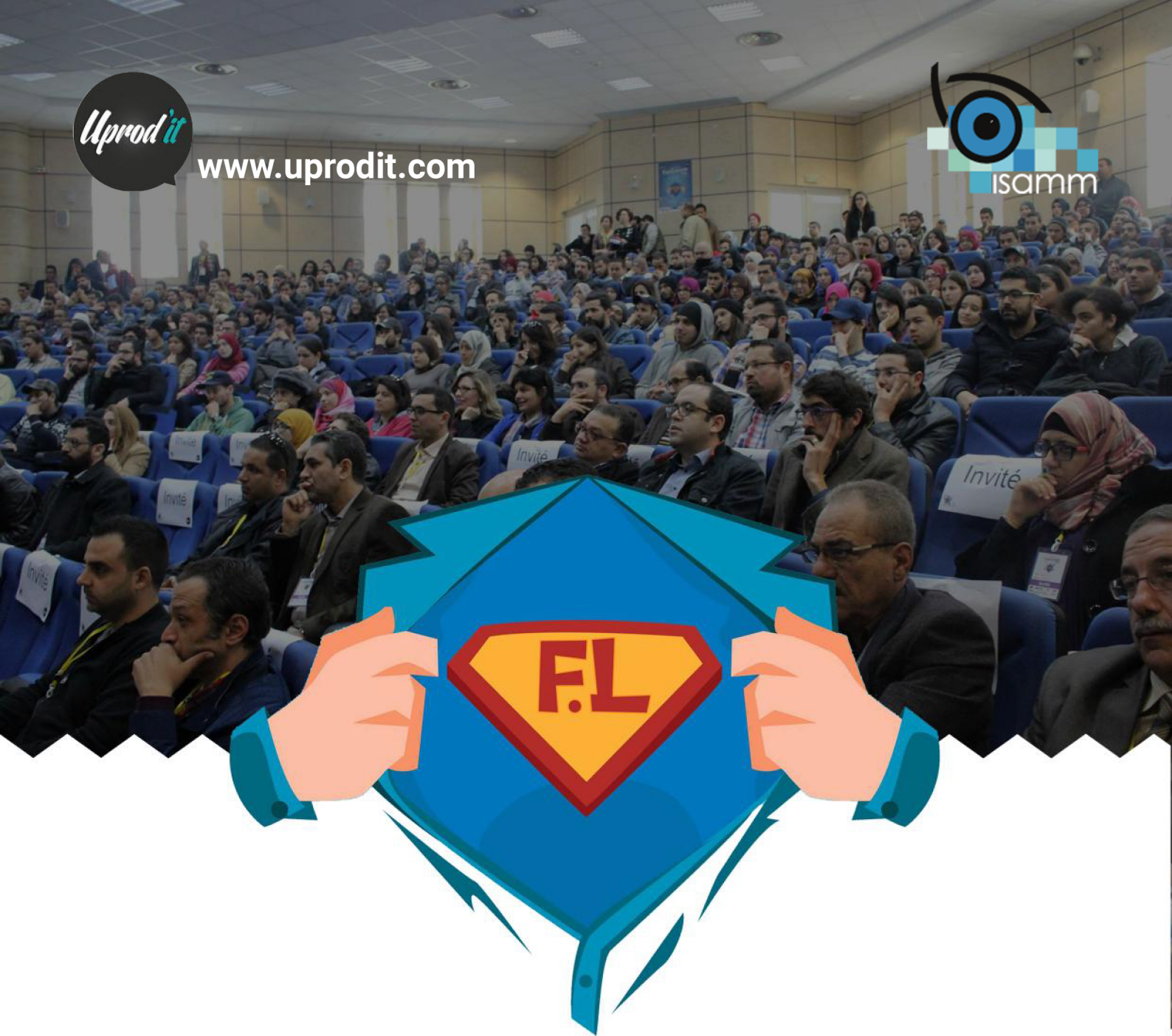




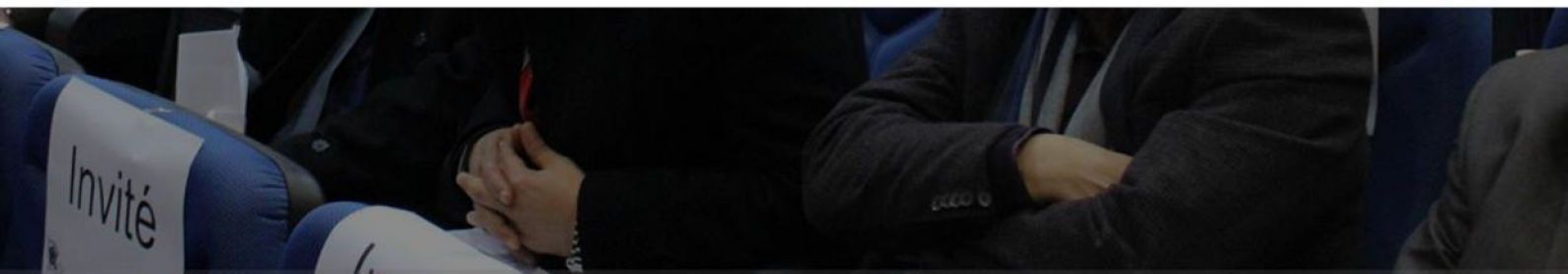
www.uprodit.com



TUNISIAN FREELANCERS DAY 2016

Le 16 Mars 2016 à Amphithéâtre de Carthage, Campus de Manouba,

**«Premier évènement de ce genre en Afrique et au Moyen-Orient»
Nigel Bellighamm, Directeur du British Council Afrique et Moyen-Orient.**





L'évènement





Préambule

En Tunisie, le travail en freelance est en voie d'occuper une place prépondérante sur le marché de l'emploi et il présente probablement une alternative future au travail formel et une solution adaptée au problème de chômage qui s'insère au cœur du débat politique actuel.

Les domaines du multimédia, de l'audiovisuel et de l'informatique sont d'après nos premières observations les domaines les plus affectés par ce mode de travail indépendant, lequel demeure informel et manque encore de visibilité et ceci en dépit de son fort impact sur le marché.

Il est donc primordial que les acteurs politiques et sociaux prennent en considération la mutation du marché de l'emploi en vue de résorber le décalage entre la rigidité du cadre juridique et institutionnel et les nouvelles formes émergentes de l'emploi.

Autour de ces problématiques, l'Association Prod'it et l'Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba voudraient initier une réflexion technique majeure, notamment à travers l'élaboration d'un outil de travail susceptible de mettre en réseaux les freelances et d'organiser le travail indépendant.

Au fil du temps, ils ont mis en place une plateforme web «uProd'it » en partenariat avec la fondation Mawred Thaqafi. Il s'agit d'un réseau professionnel qui vise au premier plan à :

- Mettre en réseau des freelances afin d'assurer leur collaboration.
- Offrir la visibilité nécessaire à ces freelances afin d'augmenter les opportunités de travail.
- Promouvoir le travail à distance à l'échelle nationale et internationale
- Fournir les informations relatives au marché informel tant aux études et recherches qu'à la prise de décision.

Le séminaire Tunisian Freelance Day 2016, qui s'est tenu le 16 Mars à l'ISAMM de Manouba, œuvre à présenter les problématiques liées au travail en freelance dans différents domaines (multimédia, audiovisuel et informatique) et tente de mettre en place les esquisses d'une réflexion qui amènerait les institutions concernées à repenser le statut juridique et socioéconomique du freelance en Tunisie.

C'est aussi une occasion offerte aux freelances de faire valoir leurs intérêts et faire entendre leurs voix auprès des opérateurs publics et privés.



Cibles & Objectifs

Objectifs de l'événement :

- 1- Inaugurer la session Tunisian Freelancers Day consacrée à la sensibilisation de la société civile et du gouvernement à la thématique centrale : « La valorisation du travail de freelance. »
- 2- Lancer officiellement la plateforme uProd'it développée par l'association Prod'it.
- 3- Donner aux freelances une occasion de se faire connaître auprès des entreprises présentes au cours de l'événement.
- 4- Inviter les différents partenaires à réfléchir et à débattre autour des sujets liés aux modes de travail freelance telles que les problématiques juridiques, institutionnelles et économiques.

Cibles de l'événement:

- Les freelances dans le domaine du multimédias, de l'audiovisuel et de l'informatique
- Les étudiants des écoles d'art, du multimédia et de l'informatique.
- Les décideurs politiques et les responsables des ministères suivants:
- Les écoles publiques et privées de l'art, du multimédia et de l'informatique.
- Les entreprises, les boîtes de production et les boîtes de communication.
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Ministère de la technologie de la communication et de l'économie numérique
- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
- Ministère de la culture

Liste des invités :

Ministères:

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Monsieur le Ministre de la Technologie de Communication

Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi : (ANETI, ATFP, CNFCPP)

Ministère de la Culture (CNCI)

Ministère des Jeunesse et des Sports : Observatoire National de la Jeunesse (ONJ)

Écoles et Instituts:

Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba (ISAMM)

École Supérieure de l'Audiovisuel et du Cinéma (ESAC)

École Supérieure des Sciences et Technologies du Design (ESSTED)

Institut Supérieur des Beaux Arts de Tunis (ISBAT)

Institut Supérieur des Beaux Arts de Nabeul (ISABAN)

Institut Supérieur des Beaux Arts de Sousse (ISBAS)



**Instituts :**

Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sfax (ISAMS)
Institut Supérieur des Arts et Métiers de Gabès (ISAM Gabès)
Institut Supérieur des Arts et Métiers de Kairouan (ISAMK)
Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Jendouba (ISET Jendouba)
Institut International du Numérique et de l'Audiovisuel (IINA)
Institut Supérieur d'Informatique et du Multimédia de Sfax (ISIMS)
Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologie (ESPRIT)

Fondations :

Institut Français, Institut Goethe, Mawred Thaqafi, British Council, Open Society, UTICA, PASC, GIZ, DSF, TIKA, USAID, AHK, AFD, AGFUND, Fondation Friedrich Naumann, Swisscontact, Euro-med, UNESCO, Taysir, MEPI, syndicat des techniciens du Cinéma, Syndicat des Journalistes Tunisiens

Associations :

FTCC, FTCA, Atuge, Massar, Association des Réalisateur de Films Tunisiens, Association Tunisienne du Cinéma d'Animation, Union des Cinéastes Académiciens en Tunisie, Association Culturelle Afrique Méditerranée, Association Art Rue, Association Echos Electrik, Tanit Art, JCI, Rotary Club Tunis, Lions Club

Médias :

Radios : Radio national FM, Radio Shems FM, Mosaique FM, Jawhara FM, Radio Express FM, Radio Sabra FM, Radio Cap FM, Radio Oxygène FM, RTCL, Ifm, Radio Culturel, Radio Jeunes, Radio Gafsa, Radio Sfax, Radio Mounastir, Radio Elkef
TVs : TV Nationale 1, Ettounsia TV, Attasia TV, First TV, Telvza TV
Journaux : Maghreb, Assarih, Al Chourouk, Assabah, La Presse, Jomhouria, Les Annonces, Le Temps
Presses électroniques : Tunivisions, Al Masdar, Nawaat, Tunisie numérique, Algerida, Tunisie News, Webmanagercenter, Tekiano, Tunisie Haut Débit, Africanmanager, Leconomiste, Businessnews, Kapitalis, Tuniscope, Tunandroid, Tunis Hebdo, Le Manager.

Programme

Session	Intervenants
Allocution	
Allocution/Directeur de l'ISAMM	M. Imed Riadh FARAH
Mot du Recteur de l'Université de la Manouba	M. Chokri Mabkhou
Mot du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	M. Chiheb Bouden
Mot du ministre des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique	M. Noomen Fehri
Présentation de la problématique et proposition de solutions	
Projection vidéo : Présentation de la problématique : « Le statut du freelance en Tunisie »	M. Ahmed Hermassi (Président Prod'it)
La mise en réseau des freelances : Un pas vers l'employabilité : La plateforme Uprod'it	M. Anas Neumann (Élève ingénieur ISAMM, Vice-Président Prod'it)
Échanges avec les organisations internationales	
Vision de la fondation Al Mawred Al Thaqafi (La gestion culturelle et le travail indépendant)	Mme Rana Yazaji : (Directrice de la fondation Al Mawred Al Thaqafi)
La coopération avec la British Council pour la promotion culturelle	M. Nigel Bellingham: (Directeur du British Council)
Regard sur les expériences étrangères	
Creative cooperation - supporting freelancers to succeed in the new economy	M. Andrew Erskine: Associé Senior chez Tom Fleming Creative Consultancy-UK (La Grande Bretagne)
L'état des lieux du travail en freelance dans le secteur cinématographique et audiovisuel en Tunisie	Mme. Hélène DELMAS: Attachée Audiovisuel Régional: Algérie-Maroc-Tunisie à l'Institut Français
Le paradoxe de l'économie de l'art	Prof.Dr. Gernot Wolfram
Pause-déjeuner -Stands Entreprises	
Le statut de freelance en Tunisie	Mme. Habiba Louati : Directrice générale des études et législations fiscales- Ministère des finances
La propriété intellectuelle en rapport avec le travail en freelance : OTDAV	M. Mohamed Amairi : Chef du Service Organisation, Méthode et informatique à l'organisme tunisien de protection des droits d'auteurs (OTPDA)
Signature de conventions	Signature de conventions entre l'ISAMM, ENSI, ISIMS Sfax, ISIM Gabès, ISLAIB Béja et Prod'it.



Synthèse de l'évènement

Cette journée a marqué un tournant dans l'histoire des freelances tunisiens et africains. Elle correspond une attente, non déclarée officiellement, de clarifier et d'organiser la situation d'un mode de travail en pleine expansion à l'heure actuelle : le travail en Freelance ; celui-ci ayant besoin du soutien de l'Etat et notamment des décideurs politiques.

Les différents participants de cet évènement, que ce soient les décideurs politiques, les établissements scolaires ou bien les freelances eux-mêmes, ont pu clarifier leur position à ce sujet.

Ce mode de travail non conventionnel doit être pris en compte dès aujourd'hui par les différentes institutions étatiques concernées, pour tenter de répondre à un besoin de développement de la société.

La plateforme uProd'it (www.uprodit.com), développée par l'association Prod'it, apparaît alors comme la solution en terme de support de communication et de développement du travail en freelance en Tunisie.

Cependant, pour que cette plateforme puisse continuer son action tout en évoluant et en s'adaptant aux exigences du marché, elle nécessite un soutien à la fois économique et politique.

Cet événement a fait appel à des ministres, à des élites tunisiennes, mais aussi à des intervenants locaux et étrangers qui ont vécu une certaine expérience en tant que freelances et qui ont su surmonter les obstacles que peut présenter ce mode de travail. Ils ont ainsi tenté ensemble de présenter les esquisses d'une réflexion pour amener les institutions concernées à se pencher sur la question du travail en freelance en Tunisie. Cette réflexion fut donc construite, tout au long de la journée, autour de sept interventions majeures, chacune portant sur un aspect particulier du sujet (économique, juridique, culturel ...)



Les Intervenants





M. Imed Riadh FARAH:

Directeur de l'Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba.

Convaincu par la thématique de par sa propre expérience, Monsieur Imed Riadh Farah a tenu à accueillir l'évènement au sein du Campus de Manouba. Il ouvrit la journée en saluant l'effort organisationnel accompli et l'aboutissement du partenariat créé entre le réseau Uprod'it et l'ISAMM. Il salua également l'implication des étudiants appartenant au réseau Uprod'it et ayant participé au développement de la plateforme www.uprodit.com

Il insista particulièrement sur l'importance du travail en freelances durant le parcours des étudiants. Il déclara être convaincu que cette expérience distingue l'étudiant de par une maturité particulière acquise, une meilleure compréhension du marché du travail en passant de la théorie vers la pratique.

Cette expérience ne se limite pas en un moyen de gagner un peu d'argent sur le court terme, c'est le démarrage d'un réseau de contacts, la réalisation des véritables difficultés que rencontre un professionnel et la prise d'un élan considérable vers une insertion mieux réussie.



M. Chokri Mabkhout :

Recteur de l'Université de la Manouba.

Il exprima sa fierté due à l'initiative de ses étudiants et également des freelances d'organiser ce mode de travail, fait qui démontre la prise d'une conscience collective. Il pense que l'état devrait encourager ce genre d'initiative, point de vue partagé par M. le ministre de l'enseignement supérieur présent aujourd'hui.

Il salua également la collaboration entre la société civile représentée par le réseau Uprod'it et l'Université de la Manouba. Non-contrainte par certaines problématiques de l'Etat ou du monde de l'entreprise, la société civile joue un rôle important dans l'exposition de problématique et dans la recherche de solutions innovantes. Il apprécia particulièrement le slogan de Uprod'it «d'une jeunesse assistée vers une jeunesse autonome» et la volonté d'arriver par la recherche à une situation plus stable. C'est d'ailleurs, d'après lui, le rôle de l'Université, de ses laboratoires, de ses jeunes intellectuels, de ses chercheurs et professeurs en économie de mener ce type de réflexion surtout dans cette phase transitionnelle de notre pays.





M. Chiheb Bouden :

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

« Je suis avec vous aujourd'hui d'abord parce vous m'avez fait le plaisir de m'inviter mais aussi parce que vous travaillez sur une thématique d'actualité très importante mais surtout parce que lorsque je vois que ce sont des étudiants qui contribuent à cette initiative, je vois le signe de la bonne santé de la vie estudiantine.

Nous sommes aujourd'hui envahis par la technologie, les smartphones, et applications Android... ce phénomène qui avait commencé son expansion à travers les jeux s'empare aujourd'hui du milieu professionnel. Cependant, la Tunisie ne peut se permettre de stagner au rang de consommatrice de cette technologie. C'est un marché très important sur le plan économique, à titre d'exemple, entre 2011 et 2015, le domaine de développement des applications a généré plus que 45 milliards de dollars. De par nos nombreux instituts, nos compétences et l'intelligence de nos jeunes, nous avons tout le potentiel nécessaire pour devenir un pays producteur d'une technologie de qualité. Cela présente d'autant plus une opportunité que la création de produits tels que les sites web, applications mobiles... ne nécessitent pas de grand investissement si ce n'est le savoir-faire et permet facilement, via internet, de s'ouvrir sur le marché international.

Nous n'avons pas aujourd'hui suffisamment d'informations et de statistiques en rapport avec ces domaines. Il serait donc intéressant que Uprod'it puisse fournir la matière nécessaire à la prise de décision. »

Pour monsieur Bouden, le rôle d'accompagnateur du ministère ne s'arrête pas à l'acquisition d'un diplôme mais s'étend aussi dans la période suivant les études. Période durant laquelle le nouveau diplômé, fruit de l'enseignement supérieur, est à la recherche d'un emploi dans lequel il pourra valoriser le savoir-faire acquis tout au long de ses études. L'emploi figure donc aujourd'hui dans la priorité de l'état et du ministère de l'enseignement supérieur.

Monsieur Bouden pense que les nouvelles formes d'économie et les modes alternatifs de travail peuvent amener de bonnes solutions pour cette problématique majeure que représente le chômage.

Il confirma que l'initiative des freelances à régulariser leur statut et tenter d'améliorer le contexte dans lequel ils évoluent est une initiative à encourager. Cette initiative reflète la bonne conscience des jeunes envers les enjeux réels auxquels ils sont confrontés. Il souligna néanmoins qu'il est important que l'Etat parvienne à une formule administrative, juridique et fiscale pertinente pour ce mode de travail. En effet, la prise d'ampleur de l'audiovisuel et du multimédia à travers le travail en freelance ne peut avoir complètement lieu sans l'implication de l'Etat dans cet écosystème et cette implication nécessite la régularisation des freelances.



M. Noomane Fehri :

Ministre de la technologie de la communication et l'économie numérique.

Arrivé lors de la deuxième moitié de la journée, l'intervention de monsieur Noomane Fehri a marqué les esprits comme étant la validation tant attendu que l'Etat est bien conscient de l'importance du sujet. « Je veux une nation de freelances, Je souhaite que l'on puise tout le potentiel de cette nouvelle façon de travailler pour élaborer la Tunisie 2.0 » déclara monsieur Fehri.

Monsieur Fehri supervise le projet Smart Tunisia, projet portant à faire de la Tunisie une « destination du savoir et de la technologie ». Dans ce cadre, il souhaite favoriser le développement de la qualité des études dans les domaines de la technologie, le développement des infrastructures matérielles et favoriser l'investissement étranger dans ces domaines. Il est conscient que l'investissement étranger ou même interne, est favorisé lorsque l'étude du marché en matière de ressources humaines, talents ou infrastructures... est facile à établir.

Il signala que la Tunisie, de par le nombre important d'instituts formant aux technologies, produit un grand potentiel humain. Malheureusement, ce potentiel reste difficile à quantifier en terme de quantité ou de qualité aux causes du caractère informel dans lequel il évolue. Ainsi la Tunisie a besoin aujourd'hui pour son « passage en version 2.0 », d'une nouvelle forme d'organisation des travailleurs indépendants.

Monsieur Fehri cita également quelques expériences qu'il vécut lui-même et expliqua de quelles manières le travail en freelances est avantageux pour les nouvelles technologies et l'économie numérique à travers notamment le domaine des applications mobiles.



M. Ahmed Hermassi :

Président et fondateur du réseau des freelances tunisiens Uprod'it. Secrétaire Général du groupement de développement GDA Sidi Amor. Fondateur de la boîte de communication Comwork. Doctorant dans les arts visuels à l'ISBAS. Peintre et vidéaste : (Premier prix FIFAK 2013, 1er prix euromediaudiovisuel 2013) Activiste dans la société civile depuis 2008



Monsieur Hermassi remercia les présents et salua la réussite du partenariat qui s'est créé entre le réseau Uprod'it et l'ISAMM. Il remercia tout particulièrement le directeur de l'ISAMM pour son ouverture d'esprit et sa coopération. Il a tenu tout d'abord à résumer l'histoire de la création du réseau. Uprod'it est une initiative venue de jeunes artistes créatifs considérés comme des freelances travaillant dans le « noir ». Des jeunes qui souhaitaient s'échapper de l'instabilité socioéconomique et régulariser leur situation. Quel paradoxe que d'être considérés en tant que chômeurs alors qu'en réalité ils étaient des travailleurs très productifs contribuent nettement à la dynamisation du marché notamment de l'art, de la culture et de la technologie.

Chaque année, des milliers de jeunes diplômés des écoles supérieures se rajoutent à un marché de l'emploi déjà submergé par le chômage. En outre l'idée classique d'encourager la création de startups s'est finalement révélée n'être qu'une solution partielle où le jeune entrepreneur prend le risque d'être entraîné dans les rouages des crédits bancaires et des surcharges fiscales pour le reste de sa vie. Ce n'est donc là qu'une solution pour une petite minorité, pour le reste, il n'est pas judicieux d'encourager les diplômés de quitter le chômage vers le statut d'un jeune endetté.

Pour Uprod'it, le travail en freelance est quant à lui, une véritable solution à prendre en considération dans la stratégie de l'Etat pour lutter contre le chômage. Évidemment, la manière de régulariser ou d'officialiser ce mode de travail demande beaucoup de recherches et d'investigation et va prendre du temps. Cette étape essentielle va contenir un travail de sensibilisation des mentalités et un travail d'actualisation de certaines lois basée sur l'élaboration d'un véritable recueil de données. Uprod'it ne peut être que l'inspirateur et l'initiateur de cette démarche mais la concrétisation devra inévitablement être réalisée par l'Etat, à travers l'adhésion de ses différents ministères et départements et dans le cadre d'un partenariat privé/public.

Aujourd'hui, les jeunes ne revendiquent plus des solutions à leur situation mais ont plutôt choisi d'œuvrer eux-mêmes à trouver ces solutions et à contribuer à leurs mises en œuvre. Monsieur Hermassi fit remarquer que cette journée, à travers la présence du Ministre de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique, la présence de nombreux directeurs d'école d'art, d'informatique et de multimédia, de nombreux chercheurs, de décideurs politiques, de responsables dans les ministères de la culture et de l'emploi et de la technologie, de freelances et de responsable de la société civile peut être le point de départ de cette démarche et invita tous les présents à y prendre part.



M. Anas Neumann :

Vice-président et cofondateur du réseau des freelances tunisiens Uprod'it. Anas Neumann est élève ingénieur à l'ISAMM, vice-président du club des jeunes ingénieurs de l'ISAMM, majeur de promotion, et diplômé d'une licence fondamentale en informatique et multimédia couronnée de l'obtention d'un prix présidentiel remis par le président de la république tunisienne.



Parmi les principales actions entreprises par le réseau Uprod'it pour répondre aux problématiques citées précédemment, monsieur Neumann a présenté en détail la plateforme www.uprodit.com. Cette plateforme est l'outil créé par les membres du réseau dans le but d'automatiser et élargir leur capacité d'action de mise en réseau et création de synergies entre les différents acteurs du milieu en Tunisie (freelances, entreprises et associations). Ainsi, accessible via le web ou encore sous forme d'application Android, uprodit.com permet de faire profiter plus facilement un plus grand nombre de freelances et sur l'ensemble du territoire Tunisien.

La plateforme a été bâtie sur la pensée que les domaines de l'audiovisuel et du multimédia en Tunisie, bien que regorgeant de ressources, souffrent de différents manques dont certains d'ordre structurel bloquant sa croissance. Elle a également été conçue dans l'optique de combler pertinemment les manques de chacune des parties prenantes afin de les motiver à participer au mouvement général.

Pour les freelances, on peut parler d'un grand manque de visibilité et de reconnaissance du talent, de difficultés de paiements, d'un manque de conscience quant aux attentes réelles des entreprises ou encore d'un manque de visibilité des offres d'emploi... De l'autre côté, les entreprises ont un manque de visibilité sur le marché, un manque de confiance dans le travail des freelances....

Finalement, uprodit.com se présente comme une porte ouverte par le réseau Uprod'it vers une situation plus favorable au développement du milieu, une porte ouverte à tous ceux qui voudront contribuer à la construction de cette vision.



Mme Rana Yazaji :

Directrice de Al Mawred Al Thaqafi et Experte Internationale dans l'administration Culturelle,



Madame Rana Yazaji est une activiste, chercheur et gérante dans le domaine de la culture. Elle a reçu un diplôme en études théâtrale à l'Institut Supérieur des Arts Dramatiques de Damas en 2001. Elle a également obtenue une maîtrise en conception et gestion de projets culturels à l'université de Paris III et une maîtrise en dramaturgie et direction de théâtres à Paris I.

Elle a, tout au long de sa carrière, publié un certain nombre d'articles et d'études sur divers sujets culturels dans les journaux et magazines syriens et libanais. Elle a travaillé comme chercheur dans le domaine des politiques culturelles dans la région arabe. Elle a également procédé à un certain nombre d'études sur des sujets connexes apparus dans le livre annuel des politiques culturelles publié par l'Université Bilgi d'Istanbul ou encore sur une études de l'économie culturelle menée en coopération avec l'Université Paris Dauphine.

Outre le fait qu'elle soit chercheur et formateur dans des projets culturels et de développement ainsi que des initiatives communautaires, elle a travaillé en tant que gestionnaire de projets et de programmes dans plusieurs institutions y compris le secrétariat général de Damas, capitale de la culture en 2008 mais également « Rawafed » où elle a conçu et lancé le programme « Projets culturels incubateurs » et était responsable de la gestion du projet « Théâtre interactif dans les écoles publiques ». Fin 2011, elle a fondé avec un groupe d'activistes culturels « Ettijahat indépendant », une organisation qui travaille sur l'activation d'une relation authentique entre les actes culturels et artistiques d'une part et la société syrienne avec sa diversité et pluralité de l'autre.

Durant son intervention, madame Yazaji expliqua le rôle de la fondation Al Mawred Al Thaqafi dans la promotion de la culture et de la création artistique. Elle souligna que la fondation Al Mawred croit à l'initiative d' Uprod'it et apprécie particulièrement la création de la plateforme qui représente une excellente solution pour les difficultés liées au travail en tant que freelance dans le milieu culturel. La culture s'enrichirait très probablement par voie de conséquence à travers les échanges d'idées et de créations que pourraient provoquer les freelances s'ils étaient regroupés sur une même plateforme.

Elle rappela ensuite que la fondation Al Mawred a contribué à la réalisation de cette plateforme et appel les partenaires présents à en faire de même. Par ailleurs, elle ajouta que cette initiative devrait être répliquée dans le monde Arabe car que le souci porté par Uprod'it par rapport à l'organisation du travail dans le domaine de la culture est partagé dans tous les pays arabes.

Uprod'it.com représente selon elle deux principaux avantages. Créée de par les freelances pour les freelances, c'est une action « bottom-up » à impact direct sur sa cible et naturellement très proche de ses besoins réels. Ensuite, organiser une filière sous-entend réfléchir à l'ensemble d'un système, à tous ses besoins constructifs, formels, éducatifs ou encore en matière de formation... et permettra d'en faire une filière rentable, une partie conséquente de



M. Nigel Bellingham:
Directeur du BRITISH COUNCIL TUNISIA.

Lors de son intervention, monsieur Nigel Bellingham déclara être très heureux de faire partie de cet événement d'ampleur nationale, premier de la sorte en Tunisie et organisé par les acteurs du secteur de la créativité. Il précisa que son rôle en tant que directeur de la British Council est d'aider la Tunisie à connecter les initiateurs d'idées innovantes avec les entreprises du Royaume-Uni. Ceci de manière à partager les expériences et les idées telles celles énoncées lors de cette journée nationale de soutien aux travailleurs indépendants. Il insista finalement sur le fait qu'il est vital pour le pays de continuer sur cette lancée et de soutenir ce genre de manifestations sur le long terme.



Monsieur Bellingham a ensuite lu une lettre écrite spécialement pour l'évènement par le professeur Andrew Buke.



Le professeur Andrew Burke est doyen de Trinity Business School. Il est également président du Centre de recherche sur le travail indépendant (www.crse.co.uk). Il a occupé la chaire Bettany de l'entrepreneuriat à Cranfield School of Management où il était le fondateur et directeur du Centre for Entrepreneurship Bettany. Il a également été membre du conseil de Cranfield Ventures Limited - l'unité de transfert de technologie de l'Université de Cranfield - et directeur du programme Croissance des entreprises Cranfield (BGP). Il a aussi été directeur des programmes d'études supérieures et un membre exécutif à Cranfield School of Management. Il a été professeur invité à l'Anderson School of Management, UCLA, Etats - Unis en 2002 et 2012. Il a été professeur de recherche à l'Institut Max Planck pour l'économie, l'Allemagne de 2003 à 2009. Son travail a été présenté à la Commission européenne. Andrew est fondateur et rédacteur en chef de la International Review of Entrepreneurship et a été rédacteur en chef de l'International Journal of Industrial Organization. Il a agi comme consultant pour des organisations telles que la Commission européenne, Businesslink UK, GESAC (UE), Forbairt (IDA), Hudson contrat, Schlumberger, Selex-Galileo, May Gurney, Bank of Ireland International Banking, l'Irish Music Rights Organisation, et UK Professional Contractors Group (PCG).

« Cher organisateurs, freelancers et représentants

Je suis navré de ne pas avoir pu vous rejoindre durant cette importante journée en Tunisie. C'est pour moi une véritable déception d'avoir à manquer votre conférence qui me semble d'autant plus intéressante et enrichissante qu'elle sera marquée par l'allocution d'aussi fabuleux intervenants.

Au nom de tous au centre de recherche sur le travail indépendant (CRSE Center for Research on Self Employment), j'aimerais vous féliciter d'avoir organisé la toute première journée consacrée aux freelances en Tunisie.

Les freelances jouent un rôle important dans la dynamique grandissante de l'économie mondiale de la créativité. Ils permettent aux entreprises d'innover et d'opérer au-delà des capacités limitées du modèle d'équipe d'employés, et cela de par leur capacité à gérer les risques et à s'adapter rapidement à tous contextes.

Le fruit de leur travail est à l'origine de la création de nombreux emplois, de l'innovation et de la croissance économique. L'importance des freelances se reflète également par une forte augmentation de leur nombre sur le marché du travail et particulièrement, par l'augmentation du nombre de freelances hautement qualifiés. De surcroît, ces freelances hautement qualifiés, de par leurs qualités de flexibilité et de création, gagnent généralement mieux qu'un salarié ayant un poste équivalent. Cependant, choisir d'entreprendre une carrière freelances peut se révéler être difficile spécialement pour ceux qui se retrouvent dans la situation de ne pas savoir quand auront-ils leur prochain projet, qui le recevront-ils et dans quelle conditions vont-ils travailler.

Ainsi Tunisian Freelancers Day permet de mettre en avant l'importance pour les freelances de travailler ensemble, d'apprendre continuellement, de partager leurs expériences, mais surtout de s'organiser et de collaborer. Cet événement est également l'occasion pour le public extérieur de comprendre le monde des freelances, et d'être sensibilisé à l'envergure de leur rôle dans la société. Par ailleurs, le centre de recherche sur le travail indépendant partage avec vous les mêmes buts, et vise à créer un espace international de réflexion « think tank » sur le freelancing.

Tout le monde au centre de recherche est vraiment impressionné par votre journée d'inauguration du freelancing. La Tunisie prouve aujourd'hui de par ce rassemblement avant-gardiste, la clarté de sa vision. Nous approchons en effet d'une révolution du modèle du travail indépendant qui transformera l'économie, le marché du travail voire la société elle-même. Dans notre pays, la mise en lumière du réel impact des freelances auprès du gouvernement et des institutions éducationnelles a été un long processus.

La participation active des administrations et des ministres à votre événement élève la Tunisie au rang de l'exemple à suivre pour le reste de votre partie du monde. Nous vous souhaitons à vous et à tous les représentants de passer une joyeuse et productive journée. Nous invitons évidemment la Tunisie à participer à notre projet d'espace international de réflexion sur le freelancing et nous avons hâte d'entendre parler du succès de cette toute première journée du freelancing en Tunisie.»





M. Andrew Erskine:

Associé Senior chez Tom Fleming Creative Consultancy-UK
Royaume-uni Londres



«Il faut penser à libérer le travail en freelance plutôt que de vouloir l'encadrer»

L'intérêt central d'Andrew Erskine est la régénération de l'innovation et l'économie créative avec une attirance particulière pour l'esprit d'entrepreneuriat, l'enseignement supérieur, les initiatives de soutien stratégique dans la culture et l'échange de connaissances et de créations. Le cœur de son travail est l'exploration de la créativité et de son effet transformateur de tous les aspects de nos vies. Au cours de ses recherches, il se passionna par la façon dont le capital créatif individuel et collectif peut être déverrouillé grâce à de nouvelles utilisations de la technologie, de nouvelles méthodes d'apprentissage, l'amélioration des services publics concernés et le développement organisationnel.

En tant que consultant, Andrew travaille au Royaume-Uni et à l'étranger sur des projets de politique culturelle ou dans le secteur l'économie créative et plus particulièrement dans les étapes de recherche de visions, de stratégies de planification ou encore d'évaluation. Il a par ailleurs lancé deux start-up « Elancentric » primée portail pour les indépendants et « Alodis » un service multi-plateforme pour les professionnels indépendants. Andrew est enfin un associé de longue date de Tom Fleming, consultant dans les domaines de la créativité.

M. Andrew Erskine a voulu donner un message fort à l'Etat Tunisien, en s'appuyant sur les résultats de l'expérience anglaise en la matière. Ayant derrière lui trente années d'expérience en tant que freelance, il avait lui aussi lancé en son temps un site web comme uProd'it. Il affirme que le nombre des freelances ne cesse d'augmenter en Grande-Bretagne, et ce, depuis 40 ans déjà. Aujourd'hui, La technologie a rendu la tâche plus facile et a ouvert beaucoup de portes pour les freelances. Il définit ce qu'on nomme la Grey Economy (travail au noir et ne pas payer ses taxes) et sa problématique. Il n'en demeure pas moins que le freelancing contribue à réduire le taux de chômage même si les freelances n'ont pas un niveau de vie élevé et ne contribuent que très peu au financement de la société : Ceux-ci se voient plutôt comme des artistes.

Il a également affirmé que le nombre des freelances ne cesse d'augmenter en Grande Bretagne, et ce, depuis quarante ans déjà. En réponse à cela, le gouvernement anglais présente des solutions pour les freelances à travers des pages web qui leur sont dédiées sur le site officiel du gouvernement. Le crowdfunding (instrument de financement participatif) est par exemple, une très bonne solution qui peut aider les freelances à dégager des revenus. On peut également rendre les réseaux plus puissants et plus efficaces (à travers des applications comme uProd'it).

Mr Elskin a dégagé quelques moyens d'intervention :

- Leur donner accès au marché où ils pourront exposer et montrer de quoi ils sont capables ;
- Leur créer de nouveaux espaces où ils pourront travailler s'ils ne peuvent pas travailler à domicile ;
- Remettre en question la manière dont les institutions concernées réfléchissent ou pensent les freelances et les amener à trouver des solutions ;
- Leur donner accès aux financements.



Prof.Dr. Gernot Wolfram:



Professeur à Macromedia Université pour les médias et la communication, Berlin- Allemagne. Scientifique culturel, auteur et publiciste. Il a étudié la rhétorique, les études culturelles, la littérature allemande et linguistique à l'Université Eberhard Karls de Tübingen, ainsi que sciences de la communication et de la littérature allemande à la Freie Universität à Berlin.

Ses projets de recherche sont axés sur la gestion internationale des arts, herméneutique interculturelle, les discours de l'altérité dans les projets internationaux, et la genèse du terme «Fremdheit» (étrangeté). Comme publiciste il a travaillé pour DIE WELT, Frankfurter Allgemeine Zeitung, Süddeutsche Zeitung, Tagesspiegel, Jüdische Allgemeine. Depuis 2009, il est membre d'experts de l'équipe de l'Europe la Commission européenne à Bruxelles avec les principaux thèmes interculturels et des projets culturels. Depuis 2006, il travaille comme expert pour la Communication Interculturelle pour le «Bundeszentrale für politische Bildung» (Agence fédérale pour l'éducation civique) à Berlin. Actuellement, il travaille comme professeur pour Media- et gestion des arts à l'Université de Berlin MHMK et comme professeur de sciences culturelles à l'Université de Applied

Monsieur Wolfram n'a malheureusement pas pu venir sur place mais à tout de même souhaiter faire son intervention à travers vidéoconférence. Lors de cette intervention, il choisit un angle de vue plus technique quant à la définition d'un freelance et particulièrement d'un freelance dans les domaines de l'art et de la culture. (<https://vimeo.com/171243880>)

Selon lui le freelance est une solution à l'un des défis du domaine de l'art : l'art nécessite à la fois une certaine indépendance et liberté de création et d'un autre côté comme tout autre projet, une œuvre artistique a besoin d'être supportée et financée. Il est donc évident que l'indépendance des arts sera garantie par l'indépendance financière. Ceci est réalisable par la recherche de nouveaux partenaires et de nouveaux acteurs culturels dans nos sociétés. Ainsi un mode de travail indépendant et auto-organisé se prête très bien à un domaine où la pensée doit être libre et indépendante.

De surcroît, le freelance représente une richesse pour la culture. Le freelance doit pour vivre, travailler constamment dans de nouveaux contextes, avec de nouveaux partenaires et sur des projets très variés. «Master of Interspace », les créations d'une communauté de freelances à travers leurs œuvres mais aussi leurs histoires serait une source de retour des jeunes vers le théâtre, le livre, les musées

En outre, il existe aujourd'hui une relation forte entre le travail en freelance et les politiques culturelles. En effet, de nos jours, il est demandé que la réflexion sur les politiques culturelles se libère des anciens mécanismes et stéréotypes vers plus d'innovations et de créativité en matière de loi et de législation.

Enfin, Monsieur Wolfram signale que le contexte Tunisien et la construction d'un nouvel état depuis la révolution se prêtent bien à la mise en place d'un nouveau mode de travail. Il conclut par un conseil donné aux décideurs politique Allemand et Tunisien : « Il faut plutôt choisir de partager le pouvoir de créer et



Mme. Hélène DELMAS:

Consultante médias à « Média Samsara », Consultante d'information et de la communication à l'UNESCO, bureau régional Meghreb (Rabat) ;
Attachée Audiovisuel Régional: Algérie-Maroc-Tunisie à l'Institut Français de 2011 jusqu'au 2015 ;
Représentante de la Tunisie au Canal France International CFI en 2011 ;
Responsable à l'acquisition et ventes internationales à l'Agence du Court Métrage de 2003 jusqu'au 2010 ;
Conseiller artistique au TF1 films production entre 2000 et 2002.

De par sa grande expérience dans l'économie de la créativité, madame Delmas a présenté pour sa part, l'exemple du fonctionnement en France avec ses avantages et limites.

Elle expliqua tout d'abord un équivalent du statut de freelance dans ce domaine en France, le régime de l'« intermittent du spectacle ». Ce régime s'est veut solidaire et tient alors compte de l'aspect saisonnier du travail des techniciens en comblant les périodes creuses par l'équivalent du chômage. Cela permet de réduire les risques de crises que qu'ils rencontrent cependant ce système a été très remis en cause par le patronat français car il présente de nombreuses failles telles que la possibilité de fraude.

Après cela, elle expliqua plus largement les mécanismes de l'industrie créative en France. L'impact économique de ce secteur fut ignoré à tort par le passé en France. Cela jusqu'à l'avenue de plusieurs études (2011, 2013) portant sur le poids de la culture dans l'économie française. Ces études ont permis aux décideurs français de prendre conscience de l'importance du développement de ces secteurs et, indirectement, des modalités d'emplois liées telles que le Freelancing.



M.Mohamed Amairi

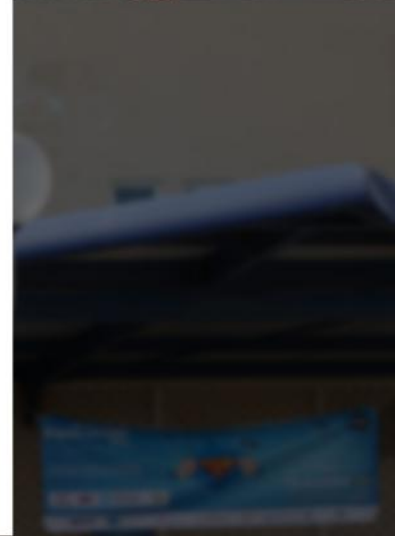
Chef de service Organisation, Méthodes et Informatique au sein de l'Organisation Tunisienne des Droits d'Auteur et des Droits Voisins (OTDAV)



Monsieur Mohamed Amairi a sa présentation sur « la Propriété Intellectuelle et le Freelance ». Il a pour cela commencé par une définition générale de la « Propriété Intellectuelle » et des conditions nécessaires pour sa mise en œuvre. Il a exposé les confusions fréquentes entre la protection des œuvres originales avec ses formes dérivées et les modes d'expression des œuvres.

La préservation de la propriété intellectuelle est un élément nécessaire dans le développement du marché de la culture et du travail artistique. Il précisa qu'on ne peut pas même parler d'une économie créative et de travail artistique indépendant sans avoir le moyen d'assurer les droits de la propriété intellectuelle. Le non-respect des droits d'auteur annihile la motivation à créer et provoque la fuite des talents vers un autre pays où leur travail sera respecté.

Cependant, en Tunisie, les lois en rapport avec la propriété intellectuelle existent, bien qu'elles soient souvent méconnues et peuvent impliquer, si ce n'est dans les grandes affaires. Il rajouta qu'aujourd'hui, le freelance a besoin de savoir que ses droits intellectuels peuvent être préservés. Il faut donc enseigner ces droits dans les écoles d'art afin que les artistes et les créateurs connaissent leurs droits et pour qu'ils puissent bénéficier pleinement de leurs efforts intellectuels et de leurs propres créations. Il faut aussi sensibiliser et informer les artistes, les entreprises d'art et de création à ces droits.





Mme. Habiba Louati



Depuis sa sortie de l'ENA, en 1980, Habiba Jrad épouse Louati a accumulé une riche expérience de 36 ans. Elle était Inspecteur général des Finances lorsque Habib Essid l'a choisie pour le poste de Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances, chargée de la Fiscalité et du Recouvrement. Jusque-là, elle occupe le poste stratégique de Directeur Général des Etudes et de la Législation Fiscales (DGELF).

Mme Louati choisit, pour plus d'interaction, de mener son intervention ciblée sur le statut de freelance en Tunisie sous forme de question réponse avec le public.

Elle eut l'occasion de rappeler qu'il est évident que pour régulariser le statut d'un freelance, la première nécessité et qu'il ait une patente. Par ailleurs, dans le système fiscal tunisien, il existe plusieurs types de patentes ainsi que plusieurs régimes que le freelance pourrait intégrer : comme le statut de « Personne physique » avec le régime forfaitaire...

En ce qui concerne les domaines de l'informatique, du multimédia et des arts, créer le statut de chaque catégorie d'activité serait plus complexe. En effet, ce genre de métiers est en constante en mutation. Des nouvelles technologies ne cessent d'apparaître entraînant la création de nouveaux métiers. L'apport de la créativité et de l'invention est incernable et pour couronner le tout, de nombreux produits de ces secteurs sont très difficilement quantifiables. Il est donc impossible pour le contrôle fiscal de suivre les flux de vente et d'achats dans ces domaines. Ainsi plusieurs questions restent en suspens : Comment peut-on intégrer ces nouveaux métiers indépendants dans la législation tunisienne ? Comment peut-on, par la suite, créer des cahiers de charges pour tous ces métiers ?

Cependant, elle déclara que toute initiative visant à régulariser le statut de ce mode de travail, par la recherche, l'investigation ou la classification sera la bienvenue et le ministère de la finance à travers sa direction générale des études et de la législation fiscale est prêt à y contribuer.





Les témoignages



A close-up portrait of a young woman with dark, curly hair, smiling warmly at the camera. She is wearing a dark top. The background is a soft, out-of-focus light color.

“Le travail en freelance est une liberté sans commune mesure... Je me considère comme hors système puisque nous n'avons pas un statut légal.”

- **Manel El Mabrook, 28 ans, Assistante-réalisateur, Tunis.**

“L'écriture et la réalisation cinéma et audiovisuel sont mes spécialités ; je travaille actuellement en tant qu'assistante-réalisateur. J'ai aussi fait un peu de management culturel.

J'ai vécu quelques expériences à l'étranger, notamment pour la réalisation de feuilletons algériens. J'entame maintenant une nouvelle expérience en tant que co-réalisatrice d'un film à l'étranger.

Je suis passionnée par tout ce qui est artistique, et j'aime apporter ma touche personnelle sur un projet. Travailler dans le cinéma et l'audiovisuel est technico-artistique. En tant qu'assistante-réalisateur, je dois avoir des compétences techniques alliées avec des connaissances artistiques. Ma créativité et ma passion pour mon travail sont tout ce que mes “clients” apprécient en moi, en tant que freelance. Personnellement, je considère un freelance comme une personne qui a la capacité de transformer sa passion en business ; le freelancing est avant tout une compétence, il faut être organisé et méthodique pour fidéliser “ses clients”. Il faut réfléchir à une grille de prix, rentable (vu l'absence d'une grille de salaires), et cela n'est pas facile car il y a quelques freelances incompetents qui acceptent de se faire payer la moitié du prix.

En Tunisie, le travail en tant que freelance dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel est extra-légal, et il arrive parfois que nous travaillions sans contrat (des fois même avec des grandes boites de production) au risque qu'ils ne nous payent pas et qu'ils ne nous répondent plus au téléphone. Mais il y a aussi d'autres cas où nous nous mettons d'accord avec eux sur une somme de rémunération, puis ils nous payent la moitié de cette dernière sous prétexte qu'ils n'avaient plus d'argent !

En fait, puisque nous n'avons pas un statut légal en tant qu'intermittents du spectacle, et que nous travaillons sans grille de salaires, nous aurons toujours des problèmes pour nous financer. Et ces derniers jours, ma situation économique est assez dure à surmonter. C'est généralement instable. Dans le cinéma et l'audiovisuel, la vie d'un freelance n'est pas facile, il faut travailler plus de 35 heures, et mettre les weekends de côté. Mais la valeur ajoutée que m'apporte le travail en freelance est une liberté sans commune mesure ; j'ai la possibilité de choisir avec qui je travaille. Je gère ma vie toute seule et je suis indépendante de tout système.

Je n'ai jamais travaillé en tant que salariée. Nous sommes des intermittents du spectacle et le statut salarié ne s'applique seulement qu'à ceux qui travaillent à la télévision, mon désir étant de travailler au cinéma. Je me considère hors système puisque nous n'avons pas un statut légal. D'ailleurs, au niveau de la carte d'identité, on ne permet pas que le statut d'assistant-réalisateur soit mentionné ; L'Etat exige que nous fissions partis d'une entreprise.

Ma vision du travail en freelancing en Tunisie ? C'est le chaos total : chacun fait ce qu'il veut, pourtant je sais qu'à l'échelle internationale, dans le domaine du cinéma, l'audiovisuel et les métiers artistiques, les freelances sont des intermittents du spectacle et ils ont un statut légal.

Il faut que le système politique arrête de considérer le cinéma, l'audiovisuel et le secteur artistique en général en tant qu'un secteur de divertissement non prioritaire. La culture n'est pas un luxe mais un secteur vital comme le tourisme, l'agriculture, etc... Des gens y travaillent et des produits y sont faits.

Mon rêve ? C'est d'avoir un statut légal en tant qu'intermittent du spectacle, et pour ça, je pense qu'il est important que les freelances s'unissent pour régulariser leurs situations.”



“Le freelance est une solution pour sauver la créativité des artistes... c’est aussi une solution pour réduire le taux de chômage dans notre pays... J’attends de l’état qu’il permette aux freelances de pouvoir travailler en tout sécurité.”

- Khalil Bensira, 23 ans, Photographe, Nabeul

«Je suis spécialiste dans la direction photo et la réalisation. Je fais de la photographie, de l’infographie, de la réalisation, du montage...

Ma relation avec mes client est très importante, mon client est avant tout un ami, un membre de l’équipe. Parfois le faire participer au tournage consolide notre relation. Le fait que je sois spontané est souvent un avantage. C’est d’ailleurs ce qu’ils apprécient le plus chez moi.

J’ai fondé, avec mon équipe, une boîte de production virtuelle qui porte le nom de “Carthage Production”. Grâce à notre travail, nous avons connu un franc succès durant cette année suite à la réalisation de plusieurs vidéos de sensibilisation ainsi que la première campagne de sensibilisation de lutte contre le cancer, et la campagne contre la violence faite contre les femmes qui m’a permis d’obtenir le 3ème prix international du World Migratory Bird Day Video Contest.

La confiance entre le client et le freelance ainsi que les devis qu’on n’arrive pas parfois à signer, vu l’état juridique, sont de grandes problématiques qui risquent de nous empêcher d’avancer.

Je peux me classer parmi les artistes tunisiens. L’intégration de la touche artistique dans notre travail est très importante pour donner à un produit quelque chose de différent par rapport aux autres, surtout au niveau de la créativité, et tant qu’on aime ce qu’on fait, c’est facile de combiner entre les trois si on ajoute aussi les études.

L’avantage du freelancing est qu’on peut avoir plusieurs clients et plus qu’un travail à la fois, être son propre patron et pouvoir choisir ses clients : être libre.

En tant que salarié, les taxes qu’on doit payer, la pression et même parfois la relation entre collègues et avec la hiérarchie, est accompagnée par un certain abus de pouvoir. Pourquoi travaillent-ont ? Pour combler un vide, pour satisfaire des besoins, pour améliorer notre équipement. Parfois, je préfère être payé en nature qu’en espèce car mon but c’est d’avoir un bon matériel pour une qualité de travail accrue.

Je rêve un jour de devenir un grand réalisateurs Tunisien et pourquoi pas travailler au niveau international, c’est beau de rêver. «Je suis mon propre réalisateur». Je rêve de rendre la Tunisie meilleure.

J’attends de l’Etat qu’il permette aux freelances de pouvoir travailler en tout sécurité et qu’il leur trouve des solutions au niveau juridique.”



“J’ai choisi le freelancing pour échapper aux structures qui existent dans le monde du travail... La majorité des clients demandent une facture, et donc un code fiscal, chose qu’un freelance n’a pas en Tunisie.”

Nadhir Bouslama, 22 ans, Graphiste et Monteur, étudiant, Hammamet .

“Je suis freelance depuis 3 ans. En pratique, je fais tout ce qui relève du graphisme (logo, papeterie, enseignes...) et/ou des montages vidéo. J’ai choisi le freelancing pour échapper aux structures qui existent dans le monde du travail. Je considère que ma créativité, donc mon rendement, est accentuée quand je n’ai aucune autorité ou contrainte qui m’oblige à travailler sans que j’en ai réellement envie. Pour ce qui est de trouver des clients, j’utilise une plateforme en ligne qui porte le nom de “Upwork” (auparavant “Odesk”).

En Tunisie, c’est plutôt le bouche à oreille qui me permet de travailler. Il faut toujours que je garde de bonnes relations et que je fasse du très bon travail pour que les clients me recommandent à leurs entourages, mais faire du bon travail n’est pas donné. Le client aura toujours tendance à imposer ses choix plutôt que prendre votre avis de connaisseur. C’est toujours difficile au début de le convaincre que le jaune citrouille et que le violet ne vont pas ensemble mais il faut éventuellement y arriver, tout en lui prouvant sa légitimité en tant que connaisseur du domaine, pas avec un diplôme mais avec les travaux réalisés ou lui montrer en pratique mes connaissances.

Quant au paiement, c’est compliqué dans les deux cas de figures : sur le site Upwork, il faut avoir un compte à l’étranger (ou Paypal) ce qui n’est pas évident pour tout le monde. Pour les clients tunisiens c’est un autre problème, celui des factures. La majorité des clients demandent une facture, et donc un code fiscal, chose qu’un freelance n’a pas en Tunisie. Pour y remédier, on se trouve obligé de demander des factures à des amis, ce qui n’est pas évident non plus. Je pense qu’il faut que l’état prenne en considération notre statut et qu’il trouve un moyen de le régulariser. Ainsi, nous pourrions répondre aux appels d’offres, mais aussi lui payer les impôts sur nos revenus.”



Il faut être conscient de la valeur des freelances... de leur donner leur chance tout en les respectant... En Tunisie, la plupart ne sait pas ce qu'un « freelance » est, et le peu qui le sait, ne les prend pas au sérieux.”

- Fadoua Harrabi, 30 ans, Traductrice et Interprète, Nabeul.

“Mes principales activités sont la traduction médicale et l’interprétariat de conférences. Mes premiers clients étaient mes camarades de classe qui sont devenus des managers de projets avec des sociétés de services linguistiques. Ensuite, je me suis investi dans une conférence de traducteurs/interprètes aux États-Unis là où j’ai rencontré des collègues et des “project managers” et là où j’ai distribué ma carte visite et mon CV. Depuis, j’ai commencé à travailler avec des clients à l’étranger.

J’ai choisi d’être freelance, car en tant que traductrice/interprète, ce n’est pas évident de trouver un poste fixe et un bon salaire. La traduction en Tunisie n’est pas prise au sérieux puisque la plupart des gens croient que si on parle deux langues on devient traducteur/interprète, ce qui n’est pas le cas. D’un autre côté, je n’ai pas eu la chance de rencontrer un chef d’entreprise dont cette dernière propose un poste fixe pour un traducteur.

Le travail en freelance m’apporte une certaine liberté et une grande flexibilité : pouvoir travailler chez moi en pyjama parfois, c’est pas mal du tout...

En Tunisie, la plupart ne sait pas ce qu’un « freelance » est, et le peu qui le sait, ne les prend pas au sérieux. Malheureusement, si vous n’êtes pas embauché par le gouvernement, ou bien si vous n’avez pas de valeur en tant que propriétaire d’entreprise, vous restez un amateur à leurs yeux avec qui on négocie les prix et dont le travail est toujours mis en doute... À l’échelle internationale, il y a des freelances traducteurs, journalistes ou producteurs de films, etc... Ils sont bien respectés et la plupart travaille comme un salariée, parfois même mieux...

Un freelance, pour moi, c’est quelqu’un qui aime sa profession et qui est un être libre, qui veut travailler selon ses conditions à lui/elle. Son quotidien est flexible, il peut avoir un temps de travail comme il peut ne pas avoir de clients, mais cela ne l’empêche pas de trouver d’autres activités, si ce n’est pas dans sa profession, probablement quelque chose de relatif à ce qu’il/elle aime faire. C’est vrai que sa situation financière peut souffrir un peu et que son avenir n’est pas très clair, mais il/elle fait avec. Je crois qu’un freelance est d’une immense valeur pour le pays ainsi que pour les clients : il fait ce qu’il fait avec passion, ce qui garantit un travail de très bonne qualité, ce qui augmente son estime à l’égard du client d’une autre part. Pour un salarié, généralement, la satisfaction du client importe peu.

J’ai deux rêves : avoir ma propre boîte de traduction et d’interprétariat, et aussi encourager et insister à ce qu’on ait des départements de traduction dans chaque faculté de lettres/de langue. Pour moi, le problème se pose plutôt sur les citoyens plus que c’est sur le gouvernement. Il faut être conscient de la valeur des freelances, des jeunes travailleurs indépendants passionnés, de leur donner leur chance tout en les respectant...

Unir les freelances en syndicat, je ne sais pas vraiment si cela peut vraiment les aider, mais des colloques de networking comme Tunisian Freelancers Day, les aident sans doute !”



“Le travail en tant que freelance a fait de moi une personne détenant l’expérience et l’expertise... Freelancing et travail au noir sont deux concepts que les tunisiens confondent.”

- Elyes Machfar, 32 ans, Spécialiste en publicité audiovisuelle, Tunis.

“Mon rôle consiste à fournir à mes clients des produits de type visuel. Internet est l’outil dont je me sers pour contacter mes clients, je les joins aussi en les contactant directement. Je me considère comme un designer et non pas comme un artiste. Le travail d’un designer requiert beaucoup d’aptitudes nécessaires pour gagner sa vie.

Pour gagner sa vie en tant que designer freelance, je me suis vu obligé d’acquérir de nouvelles compétences et aptitudes et de rester à jour par rapport aux nouvelles technologies et techniques du domaine pour persister sur le marché. En effet, le travail en tant que freelance a fait de moi une personne détenant l’expérience et l’expertise.

Je n’ai jamais travaillé en tant que salarié, j’ai juste choisi d’être un freelance pour garantir une certaine liberté et une flexibilité horaire accrue.

En Tunisie, Freelancing et travail au noir sont deux concepts que les tunisiens confondent. Je rencontre souvent des problèmes pour des règlements financiers avec les clients, ce qui fait que je passe souvent par des situations financières difficiles à surmonter.”



“ À l'échelle internationale, c'est malheureusement pas très évident de profiter des plateformes en ligne réservées aux Freelances vu que le paiement est effectué via Paypal.”

- Amine Ben Salah, 21 ans, Développeur Web et Monteur vidéo, étudiant, Tunis.

“J'ai entamé ma 1ère expérience en Freelancing durant l'été 2014, avec mon oncle qui m'a transmis le savoir-faire du développement web et j'ai commencé à sous-traiter les projets de son entreprise.

C'était difficile au début d'avoir ses propres clients vu qu'ils ne font pas confiance à des Freelances de jeune âge, mais une fois que j'ai commencé à avoir mes propres références, ça m'a facilité un peu la tâche et je me suis fait connaître grâce au bouche à oreille.

À l'échelle internationale, c'est malheureusement pas très évident de profiter des plateformes en ligne réservées aux Freelances tel que (Odesk, Fiverr, etc...) vu que le paiement est effectué via Paypal et que le statut de freelance n'est pas encore légalisé dans notre pays.

Pour cela, nous devons nous unir afin de montrer notre existence et notre potentiel dans le marché tunisien et pour régulariser notre statut. “



Uprod'it Network





Créée à l'initiative de jeunes bénévoles appartenant au domaine de l'art et du multimédia ainsi qu'au domaine de la gestion, l'association de freelances en audiovisuel, Prod'it, est née en réponse à une difficulté d'insertion des diplômés des écoles d'arts et du multimédia dans le marché de l'emploi.

Face à cette problématique, Prod'it a tenu compte du fait que sa cible n'était pas seulement les nouveaux diplômés, mais également tous les actifs des domaines de l'audiovisuel et du multimédia. C'est ainsi qu'est apparu le besoin de créer un réseau réunissant tous ces actifs dans ce domaine, qu'ils soient professionnels ou amateurs, travaillant dans le privé ou dans le public. Ainsi ce réseau devrait fournir des informations fiables et offrir une visibilité claire du marché informel et du travail indépendant dans ce domaine.

uProd'it Platform (www.uprodit.com)

Ce réseau se modélise sous forme d'un réseau social professionnel. Il offre à chaque freelance adhérent une visibilité sur ses talents et ses compétences (un CV vivant : vidéos, photos, musiques...). Cette plateforme a été développée par une équipe d'ingénieur multinationale en multimédia et en informatique en partenariat avec l'ISAMM, COMWORK, le groupement de développement GDA Sidi Amor (Ariana) et Mawred Thaqafi.

Objectifs de cette plateforme :

- La mise en réseau des freelances afin qu'ils puissent collaborer entre eux
- Offrir de la visibilité à ces freelances afin de trouver du travail
- Promouvoir le travail à distance et à l'échelle nationale et internationale
- Fournir les informations à propos de ce mode de travail informel, ce qui aidera l'étude et les prises de décision.

(Voir Annexe III Uprod'it Business Platform; voir <http://www.uprodit.com>)

Comité administratif



Ahmed Hermassi ; Président :

Doctorant en Arts Médiatique. Peintre et réalisateur. Secrétaire Général au GDA Sidi Amor Ariana.



Anas Neumann ; Vice-président :

Elève ingénieur en 3ème année informatique et multimédia à l'ISAMM. Licence en informatique et multimédia. Major de promotion avec un prix présidentiel remis par le président de la république tunisienne pour le cursus en 2014.



Souher Hamzaoui ; Secrétaire Générale :

Master de théâtre et art du spectacle. Responsable au département technique du festival international de Carthage et les journées théâtrales de Carthage. Assistante technique du festival DRAM City.



Abdelaziz Dziri ; Trésorier :

Photographe diplômé en master de recherche dans les arts visuels.



Narjes Salmouna ; Vice Secrétaire Générale :

Artiste musicale, diplômée de l'Institut Supérieur de Musique de Sousse.

Comité de pilotage



Jihène Malek ; Directrice :

Enseignante universitaire à l'ISAMM. Chercheur à l'ENSI Manouba. Auteur de 17 articles scientifiques dans le domaine du "Smart City Learning".



Youssef Ben Hlima :

Professeur universitaire en informatique et directeur de service informatique au Sigma Conseil.



Hedi El Mabrouk :

Elève Ingénieur à l'ISAMM. Président du Jeunes Ingénieurs de l'ISAMM



Selmene Segond :

Etudiant en gestion à l'ESSEC. Responsable de la partie commerciale de Prod'it.



Mariem NEFZI :

Diplômée de l'Ecole Polytechnique de Tunisie majeure de promotion. Doctorante à Laval University, Canada. Travaille comme consultante junior chez PAYMED Consulting – Mercer North Africa.

Equipe technique [maitrise d'oeuvre]



Idriss Neumann : Responsable technique (CTO) et chef de projet :

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Ingénieur du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris (EICNAM Paris).
Consultant en SSII (ESN) en France (actuellement pour Doca-post IOT et auparavant pour Capgemini Technology Services).
Rédacteur sur la communauté francophone Developpez.com.



Moustapha Roty :

titulaire d'un master en design spécialité espace et bénévole pour toutes production graphique et communication au sein de Prod'it.



Chaima Zarrouki:

élève ingénieur diplômée d'une Licence en informatique et multimédia à l'ISAMM , majeur de propotion et obtention meilleur projet de fin d'études.



Aymen Ben Miled :

Ingénieur diplômé de l'ISTY (région parisienne). Consultant en régie chez Microsoft. Consultant senior au SSII comme Steria/ Sopra.



Youssef Dhraief:

élève ingénieur, diplômé d'une Licence en informatique et multimédia à l'ISAMM avec l'obtention du meilleur projet de fin d'études.

Comité des séniors



Taieb Ben Miled :

Entrepreneur Social et président et fondateur du GDA Sidi Amor Ariana. Médecin directeur de la POLYCLINIQUE TAOUFIK.



Nawel Ben Romdhane :

Directrice Générale de la Coopération Euro-méditerranéenne au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale.



Michel Goldstein :

Direction à France Télévision et ancien reporter à France 2 et France 3. Ancien président d'ASP Club à Poissy, Paris.

Principaux partenaires

GDA Sidi Amor ; Mawred Thaqafi ; ISAMM ; Morbiket ; ISBAS ; Massar ; ENACTUS ; Tanit Art ; Club ISG, Club Ingénieur ISAMM ; Club Ingénieur INIT ; St COMWORK ; Assurance AMI





Communiqués de presses





La presse : TUNISIAN FREELANCERS DAY

Au départ, de jeunes bénévoles appartenant aux domaines de l'art, des multimédias, mais aussi de la gestion. A l'arrivée, une association de freelances, Prod'it, née du constat des difficultés d'insertion des diplômés dans ces domaines, et un réseau socioprofessionnel leur offrant la visibilité nécessaire. Après deux années de réseautage et neuf mois de développement de la plateforme, l'association Prod'it organise une journée portes ouvertes à l'université de La Manouba le 16 mars prochain.

«Freelancers, répondez à l'appel.»



Africanewsh kapitalisub & Agendas.tn & culturalevents.us & heyevent.com

Le séminaire Tunisian Freelancers Day 2016, qui se tiendra le 16 Mars à l'ISAMM de Manouba, œuvre à présenter les problématiques liées au travail en freelance dans différents domaines (multimédia, audiovisuel et informatique) et tente de broser les esquisses d'une réflexion qui amènerait les institutions concernées à repenser le statut juridique et socio-économique du freelance en Tunisie. C'est aussi une occasion offerte aux freelances en vue de valoir leurs intérêts et leurs voix auprès des opérateurs publics et privés.

Le séminaire est organisé par :

- L'équipe de Prod'it l'association des freelances et créateurs de l'application uprodit.com
- L'Institut Supérieur des Arts Multimédia de Manouba (ISAMM)

Avec la participation de :

- ISG UP – Morbiket – Jeunes Ingénieurs ISAMM – Carthage Production – Club Photo Isamm

(<http://heyevent.com/event/4riv6fl35ky4ca/tunisian-freelancers-day-201>)



Wajjahni :

L'Institut Supérieur des Arts Multimédia de Manouba (ISAMM) organise en collaboration avec Prod'it un séminaire intitulé «Tunisian Freelancers Day 2016» le mercredi 16 mars 2016 à partir de 9h à l'ISAMM.

Cet événement vise à présenter les problématiques liées au travail en freelance dans différents domaines (multimédia, audiovisuel et informatique) et tente de broser les esquisses d'une réflexion qui amènerait les institutions concernées à repenser le statut juridique et socio-économique du freelance en Tunisie. C'est aussi une occasion offerte aux freelances en vue de valoir leurs intérêts et leurs voix auprès des opérateurs publics et privés.

(<http://wajjahni.com/fr/tunisian-freelancers-day-2016>)





La 1ère édition de la journée annuelle des freelances tunisiens (Tunisian Freelancers Day) se tiendra le mercredi 16 mars 2016.

Cette manifestation, organisée par l'Institut supérieur des arts multimédias de la Manouba (Isamm) et l'association Prod'it, en partenariat avec British Council, Mawred Thaqafi et le Groupement de Développement (GDA) de Sidi Amor, sous la cotutelle du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de celui de la Technologie de la communication et de l'Economie numérique, se tiendra à l'amphithéâtre du campus universitaire de la Manouba, le mercredi 16 mars 2016, de 9h à 16H30.

Cette journée vise à sensibiliser la société civile et le gouvernement sur la thématique de l'organisation du travail en freelance comme une solution pour l'emploi. Elle vise aussi à amener les différents partenaires à réfléchir et à débattre des sujets liés au mode de travail en freelance, notamment ses aspects juridiques, institutionnelles, économiques et culturelles.

La rencontre sera également l'occasion pour inaugurer la nouvelle plateforme de réseautage pour les freelances tunisiens Prod'it.

En Tunisie, le travail en freelance tend à occuper une place prépondérante sur le marché de l'emploi. Il représente probablement une alternative future au travail formel et une solution adaptée au problème de chômage qui s'insère au cœur du débat politique actuel.

Les domaines du multimédia, de l'audiovisuel et l'informatique sont – à la première observation – les domaines les plus affectés par ce mode de travail indépendant, lequel demeure informel et manque encore de visibilité, en dépit de son fort impact sur le marché.

Il est donc primordial que les acteurs politiques et sociaux prennent en considération la mutation du marché de l'emploi en vue de résorber le décalage entre la rigidité du cadre juridique et institutionnel et les nouvelles formes émergentes de l'emploi.

Autour de ces problématiques, la journée annuelle des freelances tunisiens initie une réflexion technique majeure, notamment à travers l'élaboration d'un outil de travail susceptible de mettre en réseaux les freelances et d'organiser le travail indépendant.

La plateforme web «Prod'it», mise en place en partenariat avec la fondation Mawred Thaqafi, vise principalement à mettre en réseau des freelances afin d'assurer leur collaboration; à offrir la visibilité nécessaire à ces freelances afin d'augmenter leurs chances de travail; à promouvoir le travail à distance et à l'échelle internationale; à fournir les informations relatives au marché informel tant aux études et recherches qu'à la prise de décision.

La première édition du Tunisian Freelance Day 2016 œuvre à présenter les problématiques liées au travail en freelance dans différents domaines (multimédia, audiovisuel et informatique) et tente de brosser les esquisses d'une réflexion qui amènerait les institutions concernées à repenser le statut juridique et socioéconomique du freelance en Tunisie.

I. B. (avec communiqué).

(<http://kapitalis.com/tunisie/2016/03/13/emploi-les-freelancers-tunisiens-sorganisent/>)